



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Service Jeunesse et Intervention Sociale

28, place Guillaume II

L-2090 Luxembourg

T. : 4796 4271

F. : 26 20 32 60

cmann@vdl.lu

Table des matières

Introduction	1
Activités et données clés du Service	2
Services et projets pour jeunes.....	2
Services gérés à l'interne	2
Services conventionnés.....	3
Les activités sportives et de loisirs.....	5
Les infrastructures sportives.....	5
Jeunesse et Culture.....	6
La participation des jeunes en Ville	8
Projets et services sociaux	10
Services gérés à l'interne	10
Services conventionnés.....	11
Commissions	16
Commission de la Jeunesse.....	16
Commission de l'Action sociale, de la Santé et du Troisième âge	16
Commission des Subsidés scolaires	16
Commission des Subsidés ordinaires.....	16
Plateformes techniques	17
Groupes de travail.....	17
Personnel	18
Organigramme	18
Effectifs	19
Perspectives	20

Introduction

Le service Jeunesse et Intervention Sociale a maintenu la continuité dans son travail pendant l'année 2017.

Dans sa déclaration échevinale 2017-2023, le collège échevinal a souligné dans le chapitre « la politique sociale » que « *le CE met l'accent en tout premier lieu sur la prévention et l'intégration par une politique pour les jeunes, les familles, les personnes âgées et les personnes marginalisées nécessitant un soutien social* ». L'attractivité internationale de la Ville comme Ville d'immigration est à la base de la croissance de la Ville. Dans ce contexte, il est évident que le service Jeunesse et Intervention Sociale et ses services conventionnés assument une responsabilité toujours plus grande dont il compte de nombreux partenaires indispensables à la réalisation de sa mission.

En collaboration avec le ministère de la Famille, deux nouvelles « *nightshelter* » ont ouvert leurs portes en 2017 : celle de Caritas Accueil et Solidarité dans la Rue Michel Rodange et celle de la Croix-Rouge dans l'enceinte de l'ancien café Satourne à Eich s'adressant aux personnes en difficultés, notamment aux SDF.

Dans le domaine de l'intégration sociale par le biais du logement social, un nouveau projet appelé « Etape21 bis » a été lancé par l'a.s.b.l. « Wunnéngshëllef ». Il s'adresse à des jeunes entre 18 et 26 ans qui se trouvent dans une situation précaire de logement suite à des conflits familiaux et qui se retrouvent sans domicile fixe.

En outre, un poste supplémentaire auprès du projet « Les niches » de la « Jugend- an Drogenhëllef » a été créé et financé par la Ville de Luxembourg. Un nouveau poste fixe a été aussi créé auprès du Cent Butték.

A côté de ces innovations, il convient de rappeler que le succès des nombreux projets conventionnés de la Ville de Luxembourg ne serait pas réalisable sans la collaboration avec les différents gestionnaires, ministères et administrations, en particulier avec la Police et les différents services de l'Administration judiciaire. Nous les remercions ici. L'intervention multidimensionnelle entre les aides socio-pédagogiques et les interventions d'autres corps peut être optimisée grâce à cette collaboration fructueuse.

Le présent rapport informe en détail sur les activités dans les domaines Jeunesse et Intervention Sociale en 2017.

Activités et données clés du Service

Services et projets pour jeunes

Services gérés à l'interne

Info-Jeunes et Secrétariat

L'Info-Jeunes est un lieu d'information et de communication. Il est installé au rez-de-chaussée du 28, place Guillaume II où il met à disposition du public le matériel d'information de services communaux, étatiques et privés ainsi que celui d'organisations locales de jeunesse. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12 et de 13h30 à 16h30. Un nombre important de dépliants et de brochures d'organisations nationales et internationales y sont également disponibles.

En même temps qu'un espace d'accueil et de conseil pour les jeunes, l'Info-Jeunes est aussi un centre de « dispatching » d'information. Il fait ainsi parvenir aux personnes et associations intéressées les dépliants, brochures et informations selon leurs besoins et informe les centres de rencontre de jeunes sur les manifestations culturelles, sportives et éducatives qui se déroulent en Ville.

Actuellement, les services Accueil Social et Info-Jeunes se partagent un bureau au rez-de-chaussée de la Maison des Affaires sociales. Deux agents éducatifs assurent la permanence à la fois de l'Info-Jeunes et de l'Accueil Social.

En 2017, 75 personnes se sont adressées au bureau Info-Jeunes.

Le secrétariat garantit l'accueil physique et téléphonique du public. Il gère le courrier interne et externe, il est chargé de la rédaction des rapports dans le cadre des réunions du service Jeunesse, du service Streetwork et des plateformes techniques et il s'occupe de la gestion des subsides scolaires et des subsides pour associations (subsides ordinaires et subsides spéciaux). Le tableau ci-dessous reprend les chiffres des demandes de subsides scolaires des 3 dernières années (voir aussi chapitre « Commission des Subsides scolaires ») :

	2015	2016	2017
Demandes	2605	2232	2174

Léierplazen

Le projet « Léierplazen » a été développé dans le souci de soutenir activement les jeunes résidents de la Ville qui sont à la recherche d'un poste d'apprentissage. Sa mission est d'encadrer les jeunes gens en formation, de soutenir les tuteurs dans les différents services communaux et d'assurer la communication entre les services internes et les institutions externes responsables de la formation, ceci en étroite collaboration avec la DRH.

Le service Jeunesse est intervenu auprès des services formateurs pour des demandes en appui pédagogique (évaluation de la période d'essai, réticences de certains apprentis à remettre des rapports), pour des questions concernant la motivation des jeunes et en cas d'absences douteuses de l'apprenti. Le service Jeunesse a servi d'interlocuteur principal pour faire le lien entre l'école, les parents, les formateurs et les chambres professionnelles.

Ensemble avec la DRH le service Jeunesse a accueilli, lors d'une réunion d'information en début de chaque année d'apprentissage, les apprentis nouvellement embauchés. Le service Jeunesse a été impliqué dans les procédures de recrutement de nouveaux apprentis (déclarations de postes d'apprentissage, entretiens d'embauche) et dans les procédures de résiliation des contrats d'apprentissage.

Dans le cadre de la restructuration des services sociaux, le Collège Echevinal a décidé en juin 2016 de

transférer le projet Léierplazen en entier au service DRH. Par la suite le service Jeunesse a arrêté sa mission d'accompagnement et de soutien des apprentis et des tuteurs à la fin de l'année 2016. La relève fût assurée par l'embauche d'une éducatrice graduée au service DRH au début de l'année 2017.

Surpris par le départ inopiné de l'agent éducatif en été 2017, le service DRH a recontacté fin octobre le service Jeunesse et Intervention Sociale lui demandant de bien vouloir assurer la relève temporaire de la mission qu'il avait occupé sous peu dans le cadre du Léierprojet. Ainsi, l'éducateur gradué jadis responsable des apprentis au service Jeunesse et Intervention Sociale a assuré à nouveau le suivi au cours de l'année scolaire 2017/18.

A la rentrée scolaire 2017/18, 27 jeunes ont poursuivi leur apprentissage et 13 apprentis-candidats ont été embauchés par la Ville. La formation est assurée au sein de 8 services différents de la Ville.

Services conventionnés

Centres de rencontre pour jeunes et le Cercle de qualité

En 2017, neuf centres de rencontre et clubs pour jeunes sont actifs dans différents quartiers de la Ville. Leur travail à l'encontre des jeunes est de la plus haute importance. Ils constituent une plaque tournante dans le quartier en garantissant des animations dans leur centre, en proposant des réunions, des sorties, des activités et des fêtes pour les jeunes. Ils participent en outre aux activités d'autres associations dans le quartier et font ainsi partie du tissu social de ces communautés.

L'aspect social et préventif de ce travail, sous-jacent et non visible, est essentiel. Les jeunes s'entraident, coordonnent leurs efforts dans la planification des activités du centre, apprennent à assumer des responsabilités envers des tiers - en un mot, les activités des jeunes se concentrent autour d'activités sociales importantes pour leur développement personnel.

La Ville aide les centres de rencontre pour jeunes à financer leurs activités. Elle intervient moyennant la mise à disposition de locaux, l'acquisition de mobilier et d'équipement, l'indemnisation d'animateurs ou encore le soutien dans l'organisation d'activités de loisirs. Les modalités de ces aides sont définies dans des conventions que la Ville a signées en 2012 avec trois associations gérant sept centres pour jeunes.

Dénomination	Gestionnaire (a.s.b.l.)
CRJ « Am Quartier »	Caritas-Jeunes et Familles
CRJ « Amigo »	ASTI
CRJ « River » Clausen	Inter-Actions
CRJ Bonnevoie	Inter-Actions
CRJ Gare	Inter-Actions
CRJ Gasperich	Inter-Actions
CRJ « In Move »	Inter-Actions

Les maisons de jeunes sont soutenues par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la VdL. Les conventions conclues entre la Ville de Luxembourg et les associations sans but lucratif Inter-Actions, Caritas Jeunes et Famille et ASTI couvrent entre autre les frais de personnel pour 11 postes plein temps.

En outre, la Ville soutient deux clubs des jeunes en mettant à leur disposition des locaux.

Dénomination	Gestionnaire (a.s.b.l.)
CRJ « Centser Jugendclub »	Club des Jeunes Cents
CRJ Rollingergrund	Club créatif pour jeunes actifs

Les centres et le service Jeunesse et Intervention Sociale se réunissent régulièrement pour coordonner leurs activités et pour discuter des problèmes rencontrés. En outre, les centres de rencontre actifs en Ville font partie du cercle de qualité qui se réunit dans le cadre du projet « Assurance qualité ». Depuis 2004, les maisons de jeunes conventionnées s'engagent à organiser et appliquer une procédure d'évaluation afin de garantir la qualité des prestations. La Ville de Luxembourg a décidé de soutenir les maisons de jeunes dans cette approche. Chaque maison de jeunes participant à cette initiative a nommé un délégué à la qualité. L'ensemble de ces délégués étant défini comme cercle de qualité. Ce cercle a pour objectif

- de mettre à la disposition des centres, des méthodes et instruments leur permettant une auto-évaluation dans le cadre de leur travail en faveur des jeunes,
- d'établir des lignes directrices pour l'élaboration des concepts d'action et d'intervention des centres,
- d'améliorer le contact et l'échange d'informations entre les centres de rencontre concernés et de les soutenir lors de la mise en œuvre des décisions et mesures prises dans le cadre du projet « Assurance Qualité ».

Le cercle de qualité fonctionne depuis 2004 avec grand succès. En général 4 séances de travail sont organisées au cours d'une année. Toutes les séances ont été documentées par le Service Jeunesse et Intervention Sociale.

Il y a eu 4 séances au cours de l'année 2017, les sujets suivants ont été thématiques :

1. présentation de la nouvelle structure « Agents Régionaux du SNJ »,
2. échange sur les rapports de qualité sur les différentes maisons de jeunes,
3. présentation de l'institution « Impuls »,
4. discussion sur les projets de qualité 2017-18.

En 2017, quelques 1347 jeunes étaient inscrits dans les maisons de jeunes conventionnées en Ville (pour plus de détails voir le rapport « Statistikspiegel 2017 » du service Jeunesse et Intervention Sociale).

Les différents rapports d'activité des centres de rencontre pour jeunes sont disponibles sur demande et/ou peuvent être téléchargés des sites Internet de la Ville de Luxembourg (www.vdl.lu) ou de l'association gestionnaire (www.asti.lu; www.cjf.lu; www.inter-actions.lu).

Maisons de jeunes en Ville, quelques données :

	2013*	2014	2015	2016	2017
Jeunes inscrits	1261	1244	1444	1247	1347
Présences	63000	57500	56000	51586	54641
Activités	2.009	3000	3100	2994	3300
Participants	25000	23500	22500	19761	21200
Entretiens pédagogiques	900	1300	1400	1200	1150

* fermeture du Centre de rencontre « Jugendtreff Number One »

Les activités sportives et de loisirs

Suite à la restructuration des services, les projets « Breakdance » et « Indoor-Football » ont été entièrement repris sous la direction du service des Sports. Les projets-pilotes, comme le « Stage Parkour », continuent d'être réalisés par le Service Jeunesse et Intervention Sociale.

Stage Parkour

Suite à la demande de certaines jeunes de continuer les cours dans la discipline sportive « Parkour », le service Jeunesse et Intervention sociale a recouru aux services de l'association « Energy of life », spécialiste en cette matière afin d'organiser ces stages

Les cours ont été offerts pendant les vacances de Carnaval et de Pâques. En moyenne, une dizaine de participants ont suivi les sept cours proposés. Malgré un manque de participants, il n'a pas eu de cours dans cette discipline pendant les vacances de Pentecôte. Deux autres cours ont été proposés pendant les vacances de Toussaint où 12 jeunes ont participé à l'activité.

Une continuation des cours de « Parkour » en année 2018 est envisagée.

Les infrastructures sportives

La piste « BMX »

L'idée d'installer une piste BMX « ouverte » au grand public a été évoquée une première fois lors d'un forum pour jeunes organisé par le service de la Jeunesse à Gasperich. En collaboration avec les jeunes du quartier Gasperich, le service de la Jeunesse et le service des Parcs ont élaboré des plans pour la réalisation d'un lieu d'entraînement « Dirt-Pist ». La piste s'étale sur une surface de 30m x 20m et est aménagée sur un terrain naturel avec des bosses en terre. Elle s'adresse aux débutants autant qu'aux sportifs avertis de tout âge, elle leur offre un parcours technique unique de ce genre en Ville. La piste BMX a été inaugurée en 2015.

Depuis l'inauguration, des cours hebdomadaires en présence d'un animateur confirmé ont lieu tous les samedis. Pour la période hivernale, une plage horaire spéciale réservée aux entraînements BMX a été mise à disposition dans l'enceinte du Skate-Hall à Hollerich. Entre 4 et 12 personnes suivent régulièrement ces entraînements.

Les terrains multisports et les installations fitness

Suite à la demande de différents groupes de jeunes, des terrains multisports ainsi que des installations « fitness » ont été installés sur différents endroits de la Ville. Vu le succès de ces installations, la Ville va continuer à soutenir ces initiatives. Les terrains multisports sont situés comme suit :

- Beggen - Rue de Marche
- Bonnevoie – bd. Kaltreis
- Cents - Rue Rosmarie Kieffer
- Dommeldange - Rue Mongenast-Servais
- Gare - Vallée de la Pétrusse, Rue d'Anvers
- Gasperich – Muehlenweg
- Grund - Bisserwee
- Hamm - Rue Thomas Byrne
- Kirchberg - Rue des Maraîcheurs
- Laval's Parc - Rue Laurent Ménager

- Merl - Rue A. Roberti
- Neudorf - Rue Louise Michel
- Pfaffenthal - Parc Odendall, Rue Vauban
- Rollingergrund - Rue Rollingergrund

Skatepark Pétruss

Le 22 juillet 2016 a eu lieu l'inauguration du Skatepark dans la Vallée de la Pétrusse. Ce projet a été réalisé par le service des Parcs en étroite collaboration avec la Skatepark.lu a.s.b.l. Le département Jeunesse fait partie du comité d'accompagnement et de surveillance de cette installation qui compte parmi les meilleures de la Grande Région.

Jeunesse et Culture

Les activités se sont concentrées sur trois axes principaux :

- la réalisation de projets socioculturels visant à éveiller l'intérêt des jeunes pour des activités culturelles,
- l'amélioration de l'information du public jeune en matière d'activités culturelles et
- la mise en place d'initiatives visant à faciliter l'accès des jeunes à la culture.

Art Urbain

En 2013, le collège échevinal a donné son accord à la création d'un groupe de travail, nommé « comité d'experts en Street-Art ». Il se compose de 4 représentants de la Ville ainsi que de 3 artistes. Le responsable du service Jeunesse et Intervention sociale est membre permanent de ce groupe de travail.

Les objectifs de ce comité sont de conseiller le collège échevinal en matière de demandes de mise en place d'art urbain, de déterminer des endroits propices à l'installation d'art urbain et de veiller à ce que cette expression artistique trouve sa place dans le milieu urbain.

Intra-Urban Youth Festival

La huitième édition du Intra-Urban Youth Festival a eu lieu le samedi, 17 juin 2017, sur la place de la Constitution. L'objectif principal de ce festival est d'encourager les jeunes danseurs inscrits dans des projets de danse des maisons et clubs de jeunes en leur donnant l'occasion de se produire sur scène dans un cadre non-compétitif. 20 groupes de danse de maisons de jeunes du Luxembourg, mais aussi des groupes de la Grande Région ont participé au festival en 2017. A souligner qu'à part du LCTO, ce fût le Grand-Théâtre qui figurait pour une deuxième fois sur la liste des partenaires principaux. En effet, au vu que le spectacle « Breakin' Convention Lux2017 » et le festival de danse Intra-Urban se chevauchent, les deux services de la Ville ont rassemblé leurs synergies au lieu de se concurrencer. Ainsi, l'invité spécial du Intra-Urban a été un des groupes de danse prévus le soir au Grand Théâtre. En clôturant le festival de danse en Ville, les spectateurs ont été invités à se déplacer au Grand Théâtre pour y assister au lancement de la Breakin' Convention. Le nombre de spectateurs particulièrement nombreux, montre que cette manifestation, organisée en collaboration avec le LCTO, peut désormais être considérée comme un rendez-vous annuel à ne pas manquer.

My Urban Piano

« My Urban Piano » est un concept artistique qui consiste dans l'installation de pianos dans l'espace public. Le projet a été réalisé en collaboration avec le service de la Coordination Culturelle de la Ville ensemble avec le LCTO et s'est déroulé du 1 au 18 juin. L'objectif principal de ce projet est d'encourager la rencontre des citoyens autour des pianos et de déclencher de multiples synergies dans les lieux où ils sont installés. Les pianos ont été décorés entre autres par des maisons de jeunes, des foyers, des écoles et par des associations de la Ville. En 2017, les 21 pianos ont été installés aux emplacements suivants :

- Gare de Luxembourg
- Gare, Centre culturel et sportif – rue de Strasbourg
- Gasperich, Place de l'Horloge
- Merl/Belair, Parc de Merl
- Centre, Parc Edmond Klein
- Gare, Place des Martyrs
- Centre, Plateau du Saint-Esprit, Ascenseur Grund
- Piano Mobile
- Centre, Rue de la Reine
- Vieille Ville, rue Large
- Grund, Neimënster
- Cents, Centre du Rham
- Vieille Ville, Rocher du Bock
- Pfaffenthal, Ascenseur Ville-Haute
- Centre, cour de l'Eglise St. Alphonse
- Limpertsberg, Place Laurent
- Kirchberg, Parc Trois Glands
- Kirchberg, Parc Coque
- Aéroport de Luxembourg
- Bonnevoie, Place du Parc
- Bonnevoie - Rondes

Étaient sur le programme :

- le concert d'ouverture du jeune pianiste Charel Hoffmann le 1er juin
- concert au Cercle Cité de 2 pianistes russes le 9 juin
- concert à la Gare de Luxembourg de Masha le 11 juin
- concert Pic Nic du groupe Jazz Union ainsi qu'un concert à la Place Laurent au Limpertsberg de la Chorale enfantine Heemelsdiercher le 14 juin
- concert dans la rue Reine organisé par Inter-Actions
- concert organisé dans le cadre de la Fête de la Musique près de l'église Saint Alphonse le 16 juin
- concert de clôture par un groupe de jeunes pianistes sur la place de la Constitution le 18 juin.

Ce projet a connu un franc succès et figure désormais au calendrier culturel de la Ville.

Secret Places

Telles que les années précédentes le projet « Secret Places » est réalisé en collaboration avec différents partenaires. Il s'agit de visites insolites de lieux « secrets », c.-à-d. normalement

inaccessibles, en Ville, souvent inconnus par les jeunes citoyens. Ces visites permettent aux jeunes de jeter un coup d'œil derrière les coulisses de bâtiments historiques, d'institutions fermées au grand public ou d'endroits extraordinaires façonnés par la nature. En 2017, 6 visites ont été organisées :

- Bassin de rétention de Bonnevoie (en collaboration avec les Service de la Canalisation)
- Les casemates du Fort Berlaumont (en collaboration avec les amis de la forteresse)
- Les coulisses du Grand Théâtre, les participants ont pu participer à un workshop de danse avec un danseur professionnel d'une compagnie. Après la visite, les jeunes ont pu participer à la représentation de la compagnie.
- Un tuyau de canalisation entre Beggen et Bonnevoie (en collaboration avec le Service de la Canalisation)
- Les grottes de Muhlenbach (en collaboration avec le service du Patrimoine Naturel, le Capel et le groupe spéléologique)

Suite aux expériences encourageantes et au vu de la demande et de l'intérêt des jeunes, le projet va être réitéré.

Sorties culturelles aux théâtres

Les deux théâtres de la Ville ont mis à disposition du service de la Jeunesse et Intervention Sociale des contingents de 15 places pour quatre spectacles différents. Le service en a informé les différents foyers et maisons de jeunes. Le feedback des jeunes était très positif de sorte que cette collaboration avec le Grand Théâtre sera reconduite.

6 sorties culturelles ont été organisées en collaboration avec le service de la Coordination Culturelle et les Théâtres de la Ville :

- Vamos Cuba
- Rumpelstilzchen
- Evita
- Sidi Larbi
- Compagnie Käfig
- Nederlands Dans Theater

Pour chacune de ces représentations, le département Jeunesse a pu mettre 15 tickets gratuits à disposition des jeunes. Après certaines représentations, il y a eu une possibilité d'un « meet and greet » avec des artistes.

La participation des jeunes en Ville

Le volet de la « participation » vise à améliorer la communication avec les jeunes et de leur donner la possibilité de participer activement à la vie de leurs quartiers. Les jeunes sont invités à participer à différents projets mis en place par le service de la Jeunesse et en collaboration avec des partenaires externes.

Le « Bichermaart »

Depuis 2015 et afin de pérenniser la tradition du « Bichermaart » qui risque de disparaître faute d'enthousiastes et surtout faute de communication, le Département Jeunesse soutient la Conférence nationale des élèves du Luxembourg (CNEL) dans l'organisation du « Bichermaart » sur la Place d'Armes lors de la rentrée scolaire en automne de chaque année. En 2017, le « Bichermaart » a eu lieu

le 15 septembre.

Les forums des jeunes

Le service Jeunesse organise depuis plusieurs années des forums des jeunes. Les objectifs principaux visent à faire le lien entre les jeunes citoyens de la Ville et les autorités communales et à inviter les jeunes à s'engager personnellement dans la vie de leurs quartiers. Les jeunes ont été incités à participer à cette manifestation par le biais d'une invitation personnelle envoyée par la voie postale.

Dans différents quartiers des réunions participatives ont été organisées, ceci en collaboration étroite avec différents partenaires, telles que les maisons des jeunes ou les associations de scouts.

Pour donner une suite aux mini forums organisés, le service de la Jeunesse a organisé un grand « méta-forum ».

Le « méta-forum » a regroupé des jeunes intéressés ainsi que les représentants des différents « mini-forums », afin d'intensifier des discussions sur certains sujets et de les présenter ensuite à des autorités politiques et des responsables de différents services de la Ville.

Les résultats ont été publiés sous l'adresse www.vdl.lu.

Afin d'inviter les jeunes à continuer de participer activement à la vie civique, la formule des mini-forums sera réitérée. Une nouvelle édition a été lancée fin 2017 et fera l'objet du rapport annuel pour l'année prochaine.

Projet « Récolte de déchets »

Le projet, réalisé en collaboration avec le Service d'Hygiène de la Ville et la direction du Lycée Michel Rodange de Luxembourg, a l'objectif de responsabiliser les jeunes en les invitant à ramasser les déchets aux alentours du campus scolaire, provenant pour la plupart des emballages utilisés par les restaurateurs « fast-food ».

Ce projet vise principalement les classes de 7ième afin de sensibiliser les jeunes à cette problématique. En 2017, l'action s'est déroulée jeudi, le 30 mars. Environ 100 élèves ont participé, 300 kg de déchets ont été ramassés.

Le soutien des organisations de jeunesse

Les associations de jeunesse, les clubs et centres de rencontre pour jeunes n'hésitent pas à demander l'appui du Département Jeunesse pour l'organisation de manifestations et d'activités de loisirs. Ainsi une vingtaine de demandes de soutien et de collaboration ont été introduites en 2017.

Projets et services sociaux

Services gérés à l'interne

Accueil Social et Allocation de solidarité

Le bureau Accueil Social a été mis en place lors de la création de la Maison des Affaires Sociales; ce service a été réalisé dans le cadre du plan communal social de la Ville de Luxembourg. L'Accueil-Social s'adresse en première ligne aux citoyens de la Ville en quête d'informations sur les différents services regroupés au sein de la Maison des Affaires sociales. Au-delà et au cas par cas, le public est informé, conseillé et orienté individuellement vers des services compétents internes ou externes (« dispatching »).

Le bureau d'accueil est ouvert au public du lundi au vendredi de 9.30 à 12.00 et de 13.30 à 16.30 heures (les mardis pendant la période scolaire de 8.00 à 12.00 et de 13.30 à 16.30 heures) ainsi que sur rendez-vous. Il peut aussi être contacté par mail (accueilsocial@vdl.lu) ou par téléphone au 4796-2233.

En 2017, 195 personnes se sont adressées au bureau Accueil Social.

Les demandes des visiteurs ont été très polyvalentes, allant de la simple recherche d'une adresse jusqu'à des affaires juridiques. Le relevé ci-dessous donne un aperçu sur les sujets essentiels traités :

- Les aides financières, juridiques, sociales et éducatives
- les appuis au niveau de l'emploi
- les démarches administratives et la recherche de services compétents
- les offres et aides au niveau de la formation professionnelle pour adultes
- les consultations et orientations des primo-arrivants et de l'immigration
- les problèmes liés au logement et les aides pour personnes âgées
- autres : les cours de sports et offres de loisirs, la recherche de services, les subsides scolaires, les subsides alloués aux associations.

En 2015, suite à une décision du Collège Echevinal, le traitement des allocations de solidarité ont été transférées du Service financier vers le service Jeunesse et Intervention Sociale. Elle implique un échange régulier avec le service Finances et l'Office social voire parfois des contacts avec le Fonds National de Solidarité ou autres communes. Les conditions pour pouvoir prétendre à cette aide financière consistent aux particuliers à être déclarés sur le territoire de la Ville et qui ont perçu une allocation de vie chère auprès du Fonds National de Solidarité.

En 2017, la loi sur la protection des données a été modifiée, ce qui a eu pour conséquence que le Fonds National de Solidarité n'était plus en mesure de fournir au service compétent les données des personnes ayant touché une allocation de vie chère pendant l'année en cours. Afin de considérer la demande d'une allocation de solidarité recevable, les demandeurs ont été priés de joindre le document délivré par le Fonds National de Solidarité sur l'allocation de vie chère accordée à leur nom.

L'allocation de solidarité est versée une fois par an et le montant de la subvention est fixé à :

345€ pour 1 personne

435€ pour 2 personnes

525€ pour 3 personnes

615€ pour 4 personnes et

705€ pour 5 personnes et plus.

La demande pour une allocation de solidarité doit être complète et être remise au plus tard pour fin

avril de l'année suivante.

Statistiques pour l'année 2017 :

Perçu l'allocation de solidarité	2.869
Sans retour du formulaire	927
Changement de commune/pays	358
Refus de l'allocation de solidarité :	224
- décès	
- radiation d'office	
- adresse inconnue	
- délai dépassé	
- demande incomplète	
- allocation de vie chère refusée	
- perçu un complément de la commune de résidence précédente pendant l'année en cours	
- n'a pas habité le territoire de la Ville de Luxembourg pendant l'année en cours	
Total	4.378

Services conventionnés

La Ville fait fonctionner des différents services ensemble avec des gestionnaires par le biais de conventions. Les rapports d'activité sur les services conventionnés sont mis à disposition sur les sites internet des gestionnaires et/ou le site internet de la Ville de Luxembourg.

Abrigado (CNDS)

Le travail de l'Abrigado est centré sur la population du milieu de la toxicomanie. Situé 8, Route de Thionville, il est composé de trois structures complémentaires, le centre de jour avec la salle de consommation de drogues pour personnes toxicomanes et l'asile de nuit. Le centre de jour est ouvert le lundi, mardi, samedi et dimanche de 12 à 19h, le mercredi de 12h30 à 16h et le jeudi et vendredi de 9 à 16h.

L'association CNDS a conclu une convention de collaboration avec le Ministère de la Santé. Une convention entre la Ville de Luxembourg et le gestionnaire « Comité Nationale de Défense Sociale » couvre les frais de location, d'entretien, de nettoyage et de 3 postes plein temps supplémentaires.

En 2017, l'Abrigado était ouvert 361 jours. Plus que 60.000 de passages et 73.000 de consommations ont été enregistrés, 370.000 seringues ont été échangés.

Bistrot social « Le Courage » (Caritas Accueil et Solidarité)

Le bistrot social constitue une structure de jour pour les sans-abri. L'objectif du centre d'accueil « bas seuil » sis 13 et 15, Dernier Sol est d'encourager les personnes concernées à profiter de la structure pour une diminution des maux («harm reduction»), de créer un lieu de rencontre ouvert 7 jours sur 7 (de 9h00 à 19h00) et d'offrir aux personnes un soutien sur le plan social et moral. En outre, il dispose de douches et de machines à laver. Le bistrot social collabore étroitement avec le service Streetwork.

Une convention entre la Ville de Luxembourg et l'a.s.b.l. Caritas Accueil et Solidarité couvre les frais de locaux, de gestion, de nettoyage et de salaire de 8 agents éducatifs. 28 à 39 clients se rendent au

bistrot par jour.

Cent Buttek (den Cent Buttek a.s.b.l.)

L'idée de base consiste dans la lutte contre le gaspillage de produits surtout alimentaires en collectant les produits «non-adaptés» à la vente auprès des supermarchés et commerçants et en les distribuant aux personnes dans le besoin.

Le Cent Buttek Beggen accueille exclusivement des personnes habitant les communes de Luxembourg et de Walferdange. Les offices sociaux des deux communes délivrent aux personnes concernées les documents requis pour pouvoir bénéficier de son offre.

Le Cent Buttek Beggen a ouvert ses portes en août 2010, il est situé 166, rue de Beggen et est ouvert le mardi et le mercredi de 15 à 18h et le vendredi de 13 à 15h.

Une convention de mise à disposition de locaux a été conclue entre le gestionnaire « den Cent Buttek » et la Ville de Luxembourg qui participe en outre aux frais de gestion.

446 clients ont profité de ce magasin en 2017.

Épicerie sociale (Caritas Luxembourg)

Située au 21 de la rue Michel Welter, à Luxembourg-Gare, l'objectif de l'épicerie sociale dénommée « Caritas Buttek » est d'aider les personnes qui se trouvent dans une situation financière précaire. Le Caritas Buttek leur propose des denrées alimentaires de base et des produits d'usage quotidien pour une participation financière de l'ordre d'un tiers des prix du marché.

Seules les personnes dont le besoin a été constaté objectivement par les services sociaux agréés sont autorisées à faire leurs achats dans les épiceries sociales, moyennant une carte d'accès personnalisée. L'épicerie sociale est ouverte le lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18 et le mardi et jeudi de 10 à 18 heures.

Une convention entre la Ville de Luxembourg et la Fondation Caritas Luxembourg couvre les frais de locaux, de gestion et de salaire pour 1,5 poste plein temps.

1309 clients ont profité de ce magasin en 2017.

Haltes de nuits (Caritas Accueil et Solidarité, Croix-Rouge)

Les nouvelles haltes de nuit « L'espoir » dans la rue Michel Rodange (Caritas Accueil et Solidarité) et « ancien café Satourne » (Croix-Rouge) ont été conventionnées avec le ministère de la Famille et avec la Ville de Luxembourg en juillet 2017.

Les haltes de nuits offrent une place pour dormir aux personnes sans domicile fixe (SDF) les plus vulnérables qui souffrent de handicaps et de troubles psychologiques. Ainsi, ils peuvent profiter de consultations personnelles afin qu'un climat de confiance s'établisse et de mesures d'aide éventuelles peuvent être entamées.

Chacune des haltes offre 10 couchages qui étaient occupés la plupart du temps.

La convention avec CAS couvre les frais de fonctionnement et du premier équipement, celle avec la Croix-Rouge d'ailleurs les frais de 3 postes d'éducateurs.

Logements encadrés, logements accompagnés – LEA (Caritas Accueil et Solidarité)

La ville de Luxembourg a signé une convention avec l'a.s.b.l. Caritas Accueil et Solidarité, portant sur le projet LEA - logements encadrés, logements accompagnés pour des personnes sans abri en voie de stabilisation sociale. En 2017, 46 personnes ont profité de cette offre (34 hommes, 9 femmes et 3 jeunes filles). La convention couvre les frais de gestion et les frais de personnel de 4 postes.

Les niches (Fondatioun Jugend- an Drogenhëllef)

La « Fondation Jugend- an Drogenhëllef » prend en location des biens immobiliers et les met à disposition de ses clients via un contrat d'hébergement; cette mise à disposition est assortie d'un accompagnement social personnalisé et à long terme. La fondation loue des studios ou appartements, se porte garant pour le loyer et fait une sous-location aux clients concernés. Le loyer et les frais courants sont portés par les sous-locataires. Un suivi psychosocial est garanti, défini de manière individuelle au cas par cas.

Critères d'admission :

- être engagé dans un projet thérapeutique
- contrôler sa consommation de drogues
- avoir un revenu régulier et
- pouvoir payer le loyer et les frais annexes
- accepter les règles du contrat d'hébergement, le suivi psychosocial ainsi que les visites à domicile

Un parc de 52 logements a été géré dans lesquels étaient hébergés 64 adultes et 14 enfants. Il s'agit essentiellement de logements individuels, avec deux exceptions : une maison communautaire pour toxicomanes vieillissants (la « Villa Armand », 5 places) et une maison communautaire pour mamans avec ou sans leurs enfants (la « Casa Mia », 4 places pour des mamans).

Suite à l'avenant signé entre la Ville de Luxembourg et la « Fondation Jugend- an Drogenhëllef » en 2017, la convention couvre les frais de salaire d'agents éducatifs de 4,25 postes.

Lieu d'initiatives et de services des étudiants au Luxembourg - LISEL

La Ville de Luxembourg loue à l'association LISEL la maison sise 11, rue du Cimetière à Luxembourg et l'autorise à y loger au maximum 6 étudiants inscrits à l'Université du Luxembourg, qui suivent de préférence une formation dans le domaine social et qui n'ont pas les ressources financières nécessaires ni pour louer un logement sur le marché locatif ni pour profiter de l'offre locative de l'UdL.

De son côté « LISEL » guide ces étudiants vers les associations en place, afin qu'ils participent à l'action sociale quotidienne de celles-ci.

Para-Chute (CFL)

Le projet « Para-Chute » revient à une déclaration d'intention entre la Ville de Luxembourg et les CFL en 2010 d'établir un bureau d'orientation pour les personnes qui fréquentent le milieu de la gare régulièrement (SDF, toxicomanes, prostitués, réfugiés, jeunes personnes errantes, etc.). Il était prévu qu'un employé des CFL sera détaché au bureau ainsi qu'un agent éducatif de l'administration communale.

La Ville a détaché un pédagogue social du service Jeunesse et Intervention Sociale dans le cadre de ce

projet pilote d'une durée de 2 années. Une réorganisation interne, le collaborateur des CFL pouvait seulement y travailler à temps partiel. De ce fait, les CFL ont demandé un poste de pédagogue social auprès du ministère de la Famille qui a été accordé pour début 2018.

Dès l'ouverture début 2016, le Para-Chute offre de l'aide pour le groupe cible mentionné en haut :

- point d'orientation,
- dispatching et mise en réseau avec les structures d'aides adéquates,
- consultation,
- boissons chaudes non alcoolisées, possibilité de chargement pour le GSM, de l'eau pour les chiens.

Le Para-Chute est ouvert de lundi à vendredi de 8 jusqu'à 12 et de 13 jusqu'à 16 heures. Le mardi matin, il est fermé pour les clients. En moyenne, 101 clients fréquentent le Para-Chute.

Péitrusshaus (Solidarité Jeunes)

Le refuge Péitrusshaus sis 43, boulevard de la Pétrusse est une structure d'accueil pour jeunes mineurs en détresse. Il offre une prise en charge psychosociale en situation de crise personnelle ou familiale.

L'équipe du refuge veille à subvenir aux besoins élémentaires, à l'apaisement et à la stabilisation du jeune. Par la suite, une clarification de la situation, c'est-à-dire un diagnostic social est réalisé par l'équipe pluridisciplinaire. En cas de nécessité un hébergement de courte durée (maximum 5 jours ouvrables) est envisageable pour permettre d'élaborer des solutions plus adaptées.

Le refuge prend le rôle de médiateur entre le jeune, son tuteur et son environnement social. Le service dispose d'une hotline gratuite et l'accueil se fait 24/24 heures et 7/7 jours.

Il propose aux jeunes fugueurs une triple intervention :

- un accueil et une intervention de crise,
- une médiation immédiate avec le représentant légal du mineur avec information adéquate aux acteurs impliqués, et
- un hébergement suivant le cas de figure avec obligation de résultat endéans quelques jours.

Jusqu'à 12 mineurs peuvent être accueillis.

Le gestionnaire du refuge Péitrusshaus, l'a.s.b.l. « Solidarité Jeunes » est conventionné avec le ministère de la Famille. Une convention avec la Ville de Luxembourg couvre les frais de location et d'entretien.

En 2017, 119 jeunes ont été accompagnés.

Projets d'inclusion sociale par le logement – PISL (Agence Immobilière Sociale)

L'Agence Immobilière Sociale (AIS) loue des logements pour mettre en place des projets d'inclusion sociale par le logement d'une durée maximale de trois ans. Dans ce cadre, l'AIS collabore avec les Offices sociaux et Services sociaux du pays. L'AIS est un service de la Fondation pour l'Accès au Logement. La Fondation pour l'Accès au Logement est un établissement d'utilité publique.

La convention signée entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, le Ministère du Logement et la Fondation pour l'Accès au Logement assure le financement public du service.

Ce sont surtout les familles monoparentales et les familles nombreuses qui recourent à l'agence immobilière sociale tout en visant un logement social définitif dont le loyer est adapté à leur revenu. L'offre de l'AIS continue à se développer et le parc locatif de l'AIS se compose de quelques 300

logements. Plus que 100 PISL ont été réalisés au cours de l'année 2017.

Une convention signée entre la Ville de Luxembourg et la « Fondation pour l'Accès au Logement » couvre les frais de personnel de quatre employés plein-temps.

Schläifmillen (Inter-Actions)

L'Atelier Schläifmillen sis 6A, rue Godchaux fait partie de la structure d'encadrement socio - économique (SESE) d'Inter-Actions et accueille des jeunes depuis 1986. Le but de l'atelier de formation est de préparer des jeunes âgés entre 16 et 30 ans au marché de l'emploi. Une convention couvre les frais de salaire de deux postes plein-temps.

Au cours de l'année 2017, le service a accueilli environ 110 personnes. Au cours de l'année 2017, une formation dans le domaine des cloisons en plâtre a été dispensée et un projet pilote a été réalisé par le biais de la construction d'un bureau à l'aide de cette méthode de travail. En outre, les travaux ont commencé sur le nouveau chantier mis à disposition par la Ville de Luxembourg.

Streetwork (Asti, Caritas Accueil et Solidarité, Caritas Jeunes et Familles, Croix-Rouge, Inter-Actions)

Le service Streetwork s'intéresse aux personnes pour qui la rue est un lieu central de vie et de socialisation. Vu que cette clientèle échappe souvent aux autres offres, les streetworker se rendent à leurs lieux de rencontre et entrent en contact avec des différents groupes. Ces contacts sont à la base de l'orientation vers d'autres offres.

Des conventions signées entre la Ville de Luxembourg et différents gestionnaires ont couvert les frais de locaux, les frais accessoires et de salaire de 14 agents éducatifs.

Le rapport renseignant sur les détails est disponible auprès du service Jeunesse et Intervention Sociale.

Vélo en Ville (Delta a.s.b.l.)

Le projet Vélo en Ville s'adresse en principe à des jeunes qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi et leur propose une formation dans les domaines de l'entretien et de la location de vélos, du travail sur bois et sur métal et de la peinture. En outre, le projet assure un service de dépannage pour cyclistes tombés en panne.

En 2017, quelque 11.200 heures de location ont été comptées, 112 cyclistes ont été dépannés.

Ce projet est géré par l'a.s.b.l. Delta. Une convention couvre les frais de gestion et de salaire de 4 postes.

Etape21 (Wunnéngshëllef a.s.b.l.)

« Etape21 » est un projet en cours de développement qui a été conventionné en avril 2017 et qui a commencé ses activités début 2018. Il s'adresse à des jeunes entre 18 et 26 ans qui se trouvent dans une situation précaire de logement suite à des conflits familiaux et qui se retrouvent sans domicile fixe. La mise à disposition d'une chambre est liée à l'élaboration d'un projet de vie et d'un accompagnement social.

Commissions

Commission de la Jeunesse

Le responsable du service Jeunesse et Intervention Sociale assure le secrétariat de la commission de la Jeunesse de la Ville. En 2017, la commission de la Jeunesse s'est réunie à 1 reprise traitant les sujets suivants :

- élaboration de l'avenant à la convention « Jugend- an Drogenhëllef » pour le projet « Les niches »,
- élaboration de la convention avec « Wunnengshëllef a.s.b.l. » pour le projet « ETAPE 21 ».

Commission de l'Action sociale, de la Santé et du Troisième âge

Le responsable du service Jeunesse et Intervention Sociale participe aussi régulièrement à la commission de l'Action sociale, de la Santé et du Troisième âge.

Commission des Subsidés scolaires

La commission des subsidés scolaires a consacré 25 séances de 2 heures pour procéder à l'examen de **2'174** demandes en obtention d'un subside d'études pour l'année scolaire **2017/2018**. Elles se répartissent sur les différents ordres d'enseignement suivant le tableau 1 ci-dessous.

2'046 demandes ont été conformes au règlement communal du 6 juillet 2009, qui régit l'allocation d'un subside d'études aux élèves s'adonnant à des études post-primaires.

128 demandes ont dû être refusées vu qu'elles ne remplissaient pas les critères du règlement en question.

Le montant total des subsidés accordés en exécution du règlement s'élève à **963'757,00 €**.

Année	Demandes	Demandes retenues	Montant des subsidés accordés en €
2015	2 605	2 366	1 118 815,00
2016	2 232	2 105	981 720,00
2017	2 174	2 046	963 757,00

Commission des Subsidés ordinaires

Le responsable du service Jeunesse et Intervention Sociale est chargé du secrétariat de la Commission des subsidés.

Cette commission a consacré **trois** séances à l'examen de **394** demandes en obtention d'un subside ordinaire, d'un subside culturel ou d'un subside sportif, de **45** demandes en obtention d'un subside extraordinaire et de **67** demandes en obtention d'un subside spécial.

Le montant total des subsidés ordinaires proposés par la commission s'élève en 2017 à **602'310,00 €** et celui des subsidés extraordinaires à **19'615,00 €**. Le montant des subsidés spéciaux accordés en 2017 s'élève à **74'200,00 €**.

Plateformes techniques

La Ville de Luxembourg a fait construire ou aménager pendant les dernières années une douzaine de bâtiments d'une valeur pécuniaire considérable qui ont été mis à la disposition de diverses associations afin qu'elles puissent y organiser des activités en faveur de leurs jeunes publics (les scouts-homes à Beggen, Cents, Gasperich, au Kiem et au Rollingergrund ; les centres de rencontre pour jeunes « Amigo » et ceux à Clausen, Gasperich, Neudorf et Bonnevoie ; le club créatif des jeunes actifs au Rollingergrund ; le Club des Jeunes Cents).

Afin de surveiller l'état de ces bâtiments et afin de prévenir toute dégradation, la Ville a décidé de créer une plateforme technique pour chaque bâtiment.

Cette plateforme se réunit sur place une fois par an pour faire l'état des lieux et propose, le cas échéant, des interventions à faire. Elle est composée de deux représentants du service de l'Architecte (le fonctionnaire architecte chargé du dossier accompagné d'un technicien), d'un représentant de la direction de l'association gestionnaire du projet et du responsable du service Jeunesse et Intervention Sociale de la Ville de Luxembourg. Un collaborateur du service Jeunesse et Intervention Sociale assure le secrétariat.

En 2017, 13 réunions techniques ont eu lieu dans ce cadre (6 en 2014, 8 en 2015 et 12 en 2016).

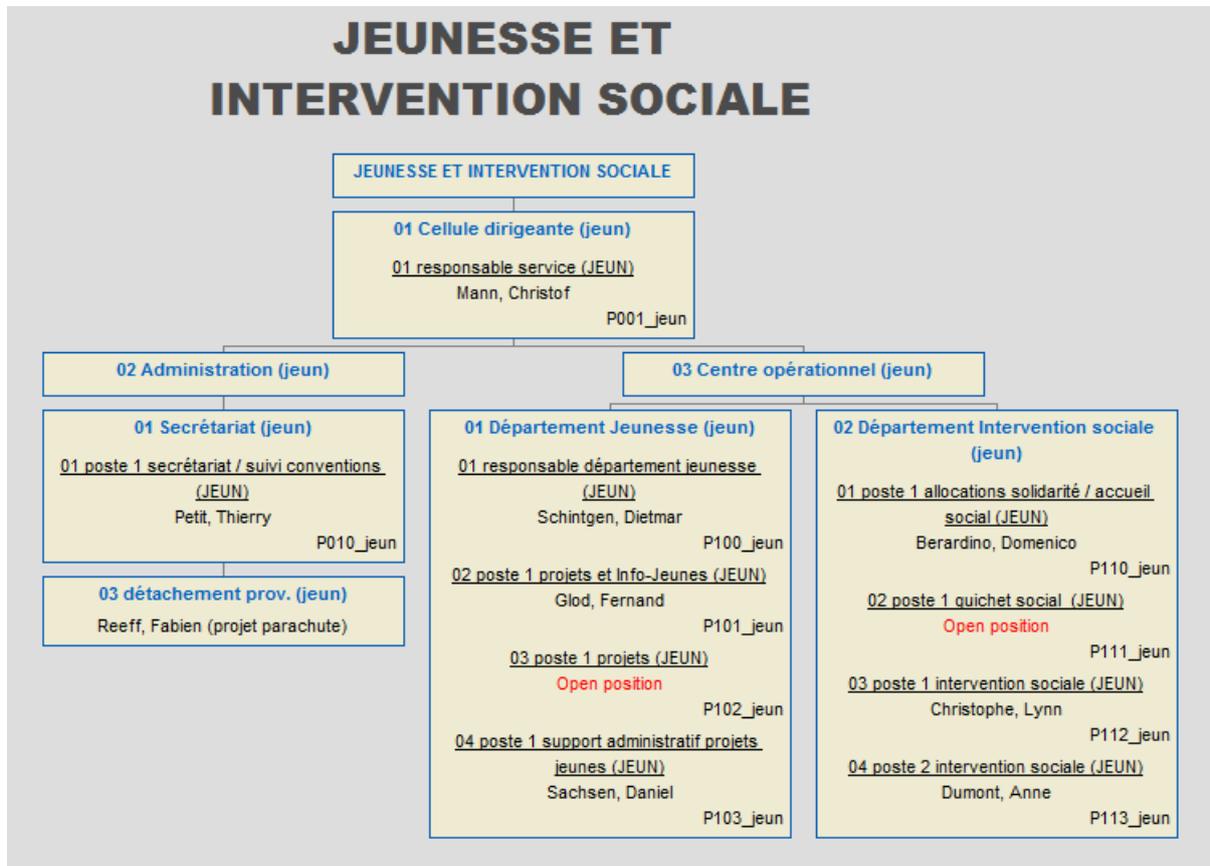
Groupes de travail

Le responsable du service Jeunesse et Intervention Sociale a été mandaté par le collège échevinal pour faire partie :

- du groupe de travail national « Travail ouvert en faveur des jeunes » dirigé par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,
- du comité « Respect » de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte,
- du comité de prévention municipal.

Personnel

Organigramme



Effectifs

Le service Jeunesse et Intervention Sociale est dirigé par

un employé de la carrière supérieure, assisté par :

- deux fonctionnaires de la carrière d'expéditionnaire administratif (un fonctionnaire en formation),
- deux fonctionnaires de la carrière de rédacteur (un fonctionnaire en formation),
- trois fonctionnaires de la carrière d'éducateur gradué (un fonctionnaire en formation),
- un fonctionnaire de la carrière d'éducateur diplômé.

Perspectives

Le service Jeunesse et Intervention Sociale se trouve désormais dans un état stable adapté à la situation actuelle.

Pendant les dernières années une multitude de services et d'aides adaptées ont pu être offerts aux groupes cibles avec le soutien des gestionnaires intéressés, des ministères et administrations.

L'année prochaine, cette collaboration fructueuse sera maintenue et les efforts dans quelques domaines particuliers seront renforcés davantage : le domaine ambulatoire (streetwork, « *nightshelter* », ...). Les différents services qui en dépendent se trouvent en pleine croissance. Il faudra envisager au sein du service Jeunesse et Intervention Sociale la création d'une fonction de concertation afin de coordonner et de gérer la collaboration avec des partenaires externes.

En outre, la problématique des SDF souffrant de troubles psychiques devient de plus en plus pressante. Des nouveaux moyens d'aide doivent être développés ensemble avec le ministère de la Santé dans les années à venir.

Ensemble avec le ministère de la Santé il faut enfin considérer de étendre les horaires d'ouverture de l'« Abrigado » afin qu'il puisse ouvrir le matin dès 9 heures. De cette façon une partie de personnes toxicodépendantes séjournant autour de l'enceinte aura la possibilité de se rendre à l'intérieur.